

# LE MAG

UN ŒIL OUVERT SUR VOTRE COMMUNE  
UL LAGAD DIGOR WAR HO KUMUN

AVRIL 2023 - N°20



## ÉDITO

Nous voilà arrivés à mi-mandat et nous sommes fiers de pouvoir vous présenter dans ce bulletin municipal une partie de notre travail. Nous remercions les agents communaux, les élus, les entreprises et les habitants qui ont pris part aux échanges et qui nous permettent aujourd'hui de proposer des réalisations de qualité, en adéquation avec les besoins des usagers et dans l'intérêt collectif.

Se souvenir de notre histoire, soutenir les commerçants, le tissu associatif, s'assurer des bonnes conditions d'apprentissage de nos enfants et encourager l'entraide, voilà le carburant qui fait fonctionner notre conseil.

Le contexte politique et économique nous affecte, et en ce mois d'avril, nous avons eu la mauvaise nouvelle d'apprendre que nous perdons une dotation de l'Etat considérable pour la commune : la *DSR cible*. Elle représente près de 70 000 €.

Il faudra malgré tout maintenir nos services et assurer l'entretien de nos équipements publics. Nous allons devoir trouver des solutions et nous savons que nous pouvons compter sur vous, qui aimez Le Trévoux et qui êtes force de propositions.

Nous vous invitons d'ailleurs à venir en discuter librement avec nous lors des permanences d'élus.

Elina Vandenbroucke, Maire

## PENNAD-STUR

Setu emañ en em gavet e-kreizh ar respet hag omp loc'h da ginnig deoc'h er gannadig-se ul lodenn eus hol labour. Trugarekaat a reomp gwazourien ar c'humun, an dilennidi, an embregerezhioù hag an annezidi en deus kemeret perzh en eskemmoù. Ganto e c'hellomp kinnig obererezhioù a c'halite, a glot gant ezhommoù an implijerien hag al laz stroll.

Derc'hel soñj eus hon istor, souten ar genwerzhourien, ar rouedad kevredigezhel, ober war-dro an aoziou mat evit lakaat ar skolidi da zeskiñ ha skorañ ar c'henskoazell : setu ar pezh a lusk hor c'huzul.

Lakaet omp diaes gant an endro politikel hag ekonomikel, hag er miz Ebrel-mañ hon eus bet kelou fall : koll a reomp ur debarzhadur a-bouez evit ar c'humun, da lavaret eo 70 000€. Ret e vo derc'hel hor servijoù memestra ha kempenn hon avedur publik. Kavout a rimp diskoulmoù hag e ouzomp hag e c'hellomp kontañ war ho souten, c'hwi a gar An Treoù gant nerzh kinnigoù. Neuze oc'h pedet evit eskemm ganeomp da vare burevioù-pad an dilennidi

Elina Vandenbroucke, Maerez

## AGENDA

5 - 7 mai Fête du Trévoux

11 juin Troc et puces de l'APE

17 juin 80 ans des Coquelicots

18 juin Fête de l'école

Dates permanences des élus

06/05 10/06 16/09

Le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé au Trévoux le 1er avril dernier.

Le Conseil Municipal des Jeunes donne les moyens de découvrir les grandes instances de la démocratie. Il permet aussi d'exister de manière très concrète : agir, élaborer des projets avec un budget, mais aussi réfléchir, débattre pour s'exprimer et participer à la vie de la commune.

Les enfants et les jeunes du Trévoux ont ainsi toute leur place dans la vie locale.

C'est en fonction de ce que chacun d'entre eux apportera que le nouveau CMJ prendra forme.

Félicitations à nos jeunes citoyens !

Marius, Gaïa, Louise, Adèle, Elyna, Maëve, Lola, Margaux, Lou-Ann, Abigaëlle, Lily et Erin.



## LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**Marius**

**Gaïa**

**Louise**

**Adèle**

**Elyna**

**Maëve**

**Lola**

**Margaux**

**Abigaëlle**

**Lily**

**Lou-Ann**

**Erin**

## ZOOM SUR .... Le don de moëlle osseuse reiñ mel an eskern

Sauver quelqu'un  
demain, dans un an,  
dans dix ans,  
peu importe!  
L'essentiel  
c'est d'être prêt.  
**Rejoignez-nous.**

NICOLAS, 25 ANS

**DON DE MOELLE OSSEUSE  
ENGAGEZ  
VOUS POUR  
La Vie**

www.dondemoelleosseuse.fr

# 80%

Dans 80% des cas,  
le don de cellules de moelle osseuse  
se fait par prélèvement sanguin,  
on parle de cytophérèse.

C'est la pratique la plus courante.  
Le principe est un peu le même  
qu'un don de plaquettes sanguines.

### LA FINALITÉ DU DON

On pense aux leucémies bien sûr. Mais cela peut aussi soigner des aplasies médullaires, des maladies métaboliques ou génétiques (déficit immunitaire, adrénoleucodystrophie...). Et bien d'autres encore. Autant de maladies dont l'origine est un dysfonctionnement de la moelle osseuse.

**DES MILLIERS D'ENFANTS  
ET D'ADULTES ONT BESOIN  
D'UNE GREFFE DE MOELLE  
OSSEUSE POUR GUÉRIR**

### LA MOELLE OSSEUSE

Elle est responsable de la formation des cellules souches dites hématopoïétiques.  
En clair, ce sont celles qui produisent l'ensemble de nos cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes).

GLOBULE ROUGE  
GLOBULE BLANC  
PLAQUETTES SANGUINES

La moelle osseuse est donc indispensable à la vie. Son dysfonctionnement provoque les maladies graves du sang, comme les leucémies.

**VS**

Vous devez également savoir que la moelle osseuse n'a rien à voir avec la moelle épinière. On les confond souvent alors qu'elles ne se trouvent pas du tout au même endroit et n'ont pas les mêmes fonctions. Comme son nom l'indique, la moelle osseuse est présente dans tous nos os, en particulier dans les os plats comme celui du bassin. La moelle épinière, elle, est située dans la colonne vertébrale et appartient au système nerveux.

### QUELLES CONDITIONS POUR ÊTRE DONNEUR ?

- **Avoir entre 18 et 35 ans** au moment de l'inscription (mais on peut rester inscrit(e) et faire un don de moelle osseuse jusqu'à 60 ans inclus).
- **Être en parfaite santé**, vous pouvez vérifier que vous ne possédez pas de contre-indications au don de moelle osseuse dans notre FAQ ou directement dans le formulaire d'inscription au registre.
- **Répondre à un questionnaire de santé**, suivi d'un prélèvement salivaire ou d'une prise de sang pour établir votre "carte d'identité biologique". C'est ce qui permet par la suite de savoir si vous êtes compatible avec un patient.

## Pensez à la mutuelle communale kenwarez ar c'humun



Une mutuelle de commune est proposée aux habitants du Trévoux et aux agents communaux afin de bénéficier de tarifs négociés collectivement. Ce dispositif vise à favoriser l'accès aux soins pour tous et aussi à proposer un service de proximité :

Les rendez-vous se tiennent au Trévoux à la MPT ! N'hésitez pas à vous renseigner auprès de **Mme Migliaccio au 02 98 10 43 11.**



# AMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE DES HIRONDELLES

## ET SÉCURISATION DE SES ABORDS



La commune du Trévoux a lancé un projet de réaménagement de la cour d'école afin de prendre en compte plusieurs problèmes constatés :

- pas d'espace abrité dans la cour des maternelles.
- stationnement compliqué lors des entrées et sorties de classes.
- mauvaise sécurisation des piétons entre le centre bourg et l'entrée de l'école.
- vitesse excessive rue de Saint-Thurien.

La commune est assistée par les maîtres d'œuvres du cabinet d'Architecture Pouvreau, du cabinet AGPU et Maitrise Ouest pour la VRD.

Après une riche concertation avec les riverains, les parents d'élèves et l'équipe enseignante, la commune a opté pour un projet qui répond aux différents problèmes identifiés.

Les entreprises sont sélectionnées et les travaux commenceront le 17 avril.

- agrandissement de la cour d'école passant de 410 à 630m<sup>2</sup> dont 100 m<sup>2</sup> de préau. 27 % de la surface sera perméable grâce à des zones couvertes par du copeau de bois notamment.
- création d'un parvis devant l'école avec des arrêts minute et réaménagement du parking afin de créer des places complémentaires.
- création d'un cheminement piétons permettant de rejoindre l'entrée de l'école de manière sécurisée.
- création de places de stationnement en quinconce dans la rue de Saint-Thurien pour réduire la vitesse.

La commune bénéficie de subventions départementales et régionales afin de mener à bien ce projet.

**Vous pouvez suivre l'avancé du chantier sur la page "école" du site de la commune [www.letrevoux.bzh](http://www.letrevoux.bzh)**



## Modification stationnement et circulation



Pour inaugurer notre nouvelle rubrique « Portrait de Trévoltois », nous sommes partis à la rencontre de Pierre Le Gall, un collectionneur pas comme les autres. Il nous reçoit dans sa ferme, plus précisément dans l'ancienne maternité des porcelets que Pierrot a intégralement transformée de ses mains en un véritable petit musée du souvenir paysan.

## Rencontre avec Pierre Le Gall

**Bonjour Pierrot, avant d'entamer la visite, peux-tu brièvement te présenter ?**

Je suis né le 21 juin 1930 à Bannalec. Je suis un ancien agriculteur. J'ai passé une partie de ma vie ici au Trévoux à travailler mes terres tout en élevant mes vaches et porcelets.

**Comment as-tu débuté ton impressionnante collection? Quelle a été ta motivation ?**

J'ai commencé à emmagasiner des outils et du matériel agricole il y a plus de 25 ans. J'ai toujours travaillé et, arrivé à la retraite, je cherchais une occupation.

J'ai voulu retrouver l'atmosphère et la vie d'une ferme d'antan. J'ai commencé par le Kant Toul (grande cheminée) qui se trouvait autrefois dans chaque maison. J'ai récupéré marmite et chaudron ainsi qu'une crémaillère pour faire la soupe mais aussi une billig pour les crêpes, une écrémeuse pour séparer la crème du lait, une baratte à beurre.

Puis j'ai récupéré tous les outils indispensables pour travailler dans les champs : faux, scies, charrue, fourches, attelage pour les bêtes et plus d'une centaine de fers à cheval !

Dans le temps, on était autonome, tout ce dont on avait besoin se trouvait à la ferme : viande, légumes, laitage, œufs. Bien sûr la vie était dure et on n'avait pas tout le confort d'aujourd'hui. La journée commençait de bonne heure et il fallait être courageux et ne pas avoir peur du travail, mais nous étions heureux.

**L'état de conservation et la mise en valeur de tes outils est irréprochable.**

**Comment es-tu parvenu à un tel résultat ?**

Avec le temps, beaucoup de temps et pas mal d'huile de coude ! Il a fallu nettoyer méticuleusement tous les outils et faire un peu de restauration. Certains datent du début du XX<sup>ème</sup> siècle et ont donc presque 130 ans.



**Quel projet ou que souhaiterais-tu pour ta collection ?**

J'aimerais beaucoup partager ma passion et mon expérience avec les jeunes enfants de l'école du Trévoux. Leur montrer qu'il n'y a pas si longtemps encore les travaux des champs ne se faisaient pas avec des moissonneuses ou de gros tracteurs mais essentiellement à la main avec ces vieux outils. Je réfléchis aussi à la possibilité d'accueillir du public pour les journées du patrimoine.

*Nous remercions vivement Pierrot pour son accueil et la qualité de son témoignage sur une partie du patrimoine du Trévoux d'autrefois.  
(Interview par Stéphane Valette)*



## Histoire

### Istor

## Mise à jour d'une pierre gravée, dite « de fondation », dans le village de Bénon



Lors du démontage du mur de pignon d'un ancien corps de ferme, l'artisan a eu la surprise de découvrir un bloc de granit gravé qui, selon son expertise, daterait du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Ce marquage géométrique, cette simple gravure revêtait beaucoup d'importance pour les personnes qui construisaient les bâtiments de cette époque. En effet, selon nos recherches, il s'agit d'une façon de protéger les habitants ou les animaux à travers une tradition qui consiste à graver une croix ou des signes religieux sur la première pierre de fondation.

La déconstruction a aussi révélé, incluse dans ce même pignon, une pierre portant une date apparaissant en relief dans un cartouche gravé en creux.

Notons que le chiffre 1 adopte la forme romaine et que le chiffre 7 n'est pas barré comme aujourd'hui pour la forme manuscrite.

Ces pierres sont-elles d'origine, ou ont-elles été réaffectées ? Quoi qu'il en soit, le pignon a été reconstruit, toutes les pierres réemployées, de manière à protéger, conserver, et mettre en valeur ce bâti ancien, grâce au savoir-faire d'un amoureux du patrimoine architectural breton.

Une 3<sup>ème</sup> pierre contemporaine gravée a même trouvé place dans l'édifice...

(Article par Jeanne-Yvonne Gourlaouen et Mickael Guéganou)



# La place de l'arbre sur le territoire du Trévoux.

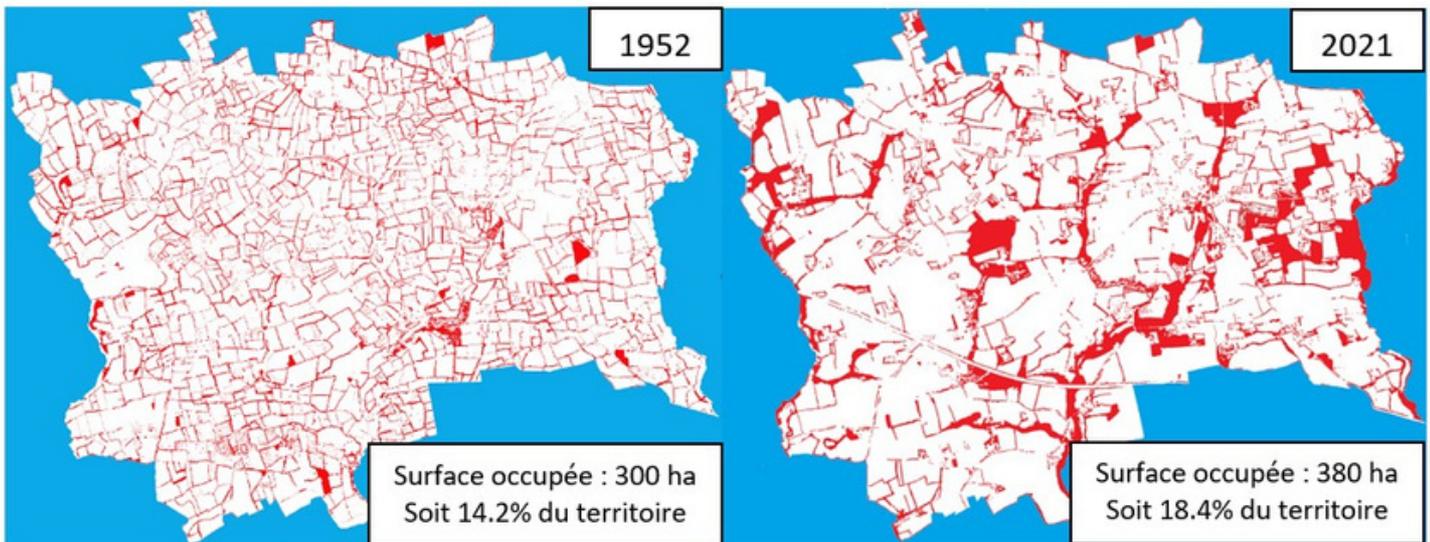
La lenteur de la pousse des arbres et la rapidité avec laquelle ils peuvent être abattus donne l'impression de leur disparition progressive et inéluctable.

## Allons-nous faire disparaître nos arbres à force de les exploiter ?

La valorisation du bois de chauffage à la place de carburant fossile va-t-elle amenuiser le stock de carbone de notre territoire que constituent les arbres ?

Il est intéressant à ce titre de jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur.

## 70 ans d'écart, voici la place des arbres sur notre commune du Trévoux .



Leur répartition cependant a considérablement changé, les arbres se sont « déplacés ». Les surfaces boisées se sont agglomérées par le boisement naturel de zones (humides le plus souvent) délaissées par l'agriculture ou par la plantation d'espèces forestières de manière spécifique et, en revanche, le linéaire de bocage a considérablement diminué à mesure que le nombre d'actifs agricoles était divisé par 10.

**Il est essentiel de préserver ces talus plantés qui assurent de nombreuses fonctions environnementales ou hydrologiques.**

## Urbanisme

### Kêraozañ

## PLUI rendu exécutoire

Depuis le 1er janvier 2018, Quimperlé Communauté est compétente dans l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme. À ce titre, elle a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec un double objectif : élaborer ensemble, communes et communauté, le PLUi et travailler dans le même temps à une vision globale du territoire. Le PLUi de Quimperlé Communauté, approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 9 février 2023, est **entré en application le 14 février 2023**.

### Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un document stratégique

Le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de Quimperlé Communauté pour les 10 à 15 prochaines années.

### Une démarche solidaire

Le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'agglomération pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...).

### Un outil réglementaire

Le PLUi est le document qui régit le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux pour permettre une actualisation plus régulière et moins coûteuse.



**Consultez les documents du PLUi exécutoires sur le site Internet de Quimperlé Communauté :**

**<https://www.quimperle-communauté.bzh/vivre-ici/urbanisme/consulter-les-documents-du-plui-executoire/>**



## La fiscalité au Trévoux - Taux d'imposition

Lors du dernier conseil municipal (le 23 mars 2023), nous avons voté une augmentation de 2,5% des taux communaux (taxe foncière bâtie et non bâtie, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

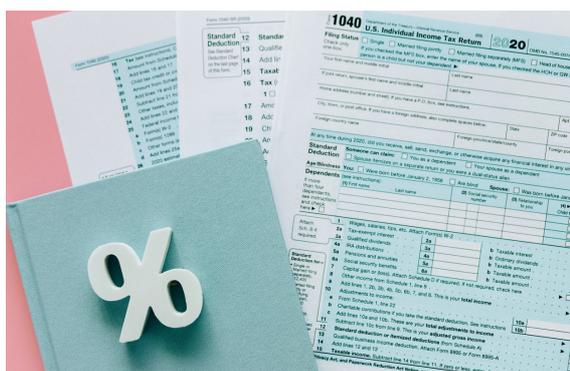
Cette augmentation votée par la commune s'accompagne d'une augmentation automatique des bases d'à peu près 8% qui est directement liée à l'inflation. Ce mécanisme explique le fait que l'augmentation réelle pour les habitants sera supérieure aux 2,5% votés lors du conseil.

Cela ne fait plaisir à personne de voter ces augmentations. Les élus sont avant tout des citoyens et des contribuables comme les autres. La position majoritaire du conseil (votée après de longs débats lors de plusieurs réunions, puis lors du conseil) est que les taux du Trévoux mais aussi les bases qui servent au calcul sont relativement bas par rapport à nos voisins, qu'une partie des dotations (l'argent que l'état verse à la commune) dépend de seuils précaires et que la commune pourrait en perdre une partie importante dans les prochaines années.

(Le compte rendu de toutes les séances du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune et contient plus de détails :

<https://letrevoux.bzh/mairie/conseil-municipal-2020/>)

**"Avant d'augmenter les impôts, il faut également s'assurer que l'argent est bien utilisé sur notre commune. Nous sommes une petite commune qui fonctionne avec des petits moyens et nous sommes déjà très regardants sur les dépenses. Il n'y a pas ou peu de marge de manœuvre de ce côté-là"**



## FINANCES

## Arc'hant

Cependant, la commune a trouvé un domaine dans lequel nous pouvons nous améliorer. Quand on décide d'augmenter les taxes, on doit en premier lieu s'assurer qu'on collecte de façon efficace toutes les taxes dues.

Il semblerait que nous puissions faire mieux, en particulier dans le domaine de la taxe d'aménagement. Cette taxe est due pour toute nouvelles construction (abri de jardin, garage, piscine, extension, etc...).

Dans certains cas, on peut ne pas déclarer ses nouvelles constructions par ignorance ou par peur de la complexité des démarches.

**Cela a un impact sur les finances de la commune.** Si vous avez un doute quant à une de vos constructions, rapprochez-vous du service urbanisme de la mairie qui vous indiquera la marche à suivre pour régulariser.

Il semble judicieux de régulariser maintenant (un oubli peut arriver) plutôt qu'une fois que la Direction des finances publiques (DGFID) se lancera dans une régularisation en comparant les prises de vues aériennes aux données foncières, comme ce fut le cas pour les piscines l'année dernière dans le Morbihan.

Dans un second temps, les élus vont se pencher sur la question de la taxe sur les logements vacants. Il existe un mécanisme qui permet de taxer les logements vacants.

Après une première analyse, ce n'est pas un mécanisme qui changera les finances de la commune, c'est plutôt un outil qui permettra de remettre sur le marché des logements qui sont vacants et risquent de se dégrader au moment où de nombreuses personnes cherchent à s'installer au Trévoux.

## «Cantine à 1 €»

### "Ar c'hantin gant 1€"

## Une nouvelle tarification sociale

Éligible au dispositif proposé par l'État, le Conseil municipal a décidé de valider, le 13 décembre dernier, la mise en place d'une tarification sociale des repas de cantine à compter du 1er janvier 2023.

La commune continue à prendre en charge une part très importante du coût de ces services publics essentiels. Ainsi, par exemple, le coût de revient de la pause méridienne (repas, énergie, bâtiments, encadrement) s'élève à près de 7 € par enfant pour la collectivité.

Le tarif est désormais basé sur votre quotient familial calculé par la Caisse d'allocations familiales en fonction de vos revenus et du nombre de personnes dans votre foyer.

Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves de maternelle et élémentaire de la commune, qu'ils y résident ou non.

Les tarifs ci-contre sont appliqués depuis janvier 2023.



Quotient familial	Tarif par repas
Tranche 1 QF de 0 à 600 €	0.80 €
Tranche 2 QF de 601 à 1000 €	1 €
Tranche 3 QF de 1001 et plus	2,65 €
Repas enseignants et adultes	5,50 €
3ème enfant (Famille ne bénéficiant pas du dispositif "Cantine à 1€")	1,70 €

**Actuellement 25 familles bénéficient du dispositif**

**Pour bénéficier de la tarification sociale, vous devez transmettre en mairie (deux fois par an) [mairie@letrevoux.bzh](mailto:mairie@letrevoux.bzh), votre attestation de quotient familial fournie par la CAF/MSA, en mentionnant les enfants pris en charge.**

# Le Retable de l'église

## Stern-aoter an iliz

Les travaux de restauration du retable de notre église avancent bien. L'atelier Coréum du Morbihan travaille actuellement au nettoyage très minutieux des peintures, une opération qui s'effectue parfois au coton tige ou à la seringue. Sur la photo ci-contre, on voit le côté gauche avant nettoyage et le côté droit après nettoyage.

**Le retable sera de retour courant avril au Trévoux, suivi d'une inauguration officielle plus tard dans l'année.**

**Monsieur Chérel, restaurateur de l'atelier Coréum viendra en septembre expliquer son travail aux Trévoltis dans le cadre des journées du patrimoine**



Le travail de restauration nous permet de mieux connaître l'histoire de notre retable.

Si l'on regarde attentivement l'image du chérubin ci-contre, on voit qu'il est de couleur dorée, avec des tâches marron mais aussi une peinture couleur chair au niveau du visage. Nous savons que la dorure date du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les tâches marron sont des traces de bronzine, une poudre de mauvaise qualité utilisée en restauration, probablement au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui a mal vieilli. On voit aussi que sous la dorure du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on trouve une peinture réaliste.

Nous avons également été surpris de découvrir énormément de clous qui maintenaient les éléments du retable ensemble, c'est assez inhabituel et peut-être la trace d'une restauration précédente.



### Un travail d'équipe pour le bonheur de tous

Chaque jour, Ludivine Guisquet, nouvellement arrivée derrière les fourneaux gère la cantine de l'école des Hironnelles. Bien connue des enfants, elle travaille au sein de la commune depuis 2015. Arrivée en tant que stagiaire, puis agent polyvalent et Atsem durant 5 ans, elle a souhaité saisir l'opportunité et relever le défi de faire à manger aux enfants.

L'équipe en cuisine utilise tout son talent, son savoir-faire et son imagination afin d'offrir une cuisine variée et savoureuse. Les enfants sont d'ailleurs associés à l'élaboration d'un repas pour tenir compte de leurs retours et de leurs envies. Ils adorent mettre leur bulletin "menu" dans la boîte à idées.

Les menus sont élaborés dans le respect de la loi EGALIM. Ludivine et Cathy préparent des repas faits maison, cuisinés sur place, en privilégiant des produits frais en circuit court et/ou Bio. Une partie des produits proviennent de la ferme des Milles Loches de Leïla Furic, de la Charcuterie Fraval, du le Fournil du Trévoux, de l'OPTIM-ISM de Moëlan...

**100% Végé ! Une fois par semaine, un menu végétarien est proposé pour faire découvrir aux élèves de nouvelles façons de s'alimenter.**

Une cantine qui fonctionne, c'est un vrai travail d'équipe. Tous les membres du périscolaire sont investis pour surveiller et concocter chaque jour 131 repas, effectuer la mise en place, faire la vaisselle, aider à servir, sans compter l'aspect administratif.

Notre équipe périscolaire s'attache à accompagner les enfants vers de nouveaux goûts, de nouvelles textures, à faire de ce temps de repas, un moment de convivialité et de découverte.

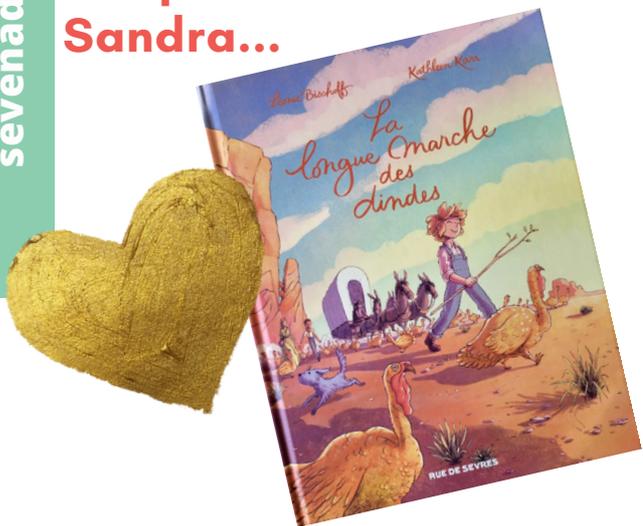
Cantine décorée, élèves amusés... C'est le menu à thème ! Menus traditionnels bien sûr, mais aussi un "menu commun" (identique dans sept restaurants scolaires du territoire) ou encore une décoration du réfectoire sur le thème d'Halloween...

## À LA UNE WAR WEL



**Gisèle, Aude, Ludivine, Véronique, Cathy,  
\*Florence et Anne absentes de la photo**

## Coup de coeur de Sandra...



Missouri, été 1860. Après avoir quadruplé son CE1 à 15 ans, Simon diplômé d'office par Miss Rogers se voit refuser l'entrée en CE2 et doit gentiment déployer ses ailes. Aussi, le soir même de cette mauvaise nouvelle, lorsqu'il apprend que les dindes sur pattes valent 20 fois plus à Denver que chez lui, il décide d'acquiescer 1 000 têtes pour les convoyer sur 1 000 kilomètres et prouver ainsi qu'il a le sens des affaires. Il recrute pour l'escorter une équipe improbable avec laquelle il va devoir traverser le désert, affronter les rocheuses et négocier avec les Indiens !

Ces derniers accepteront-ils de laisser passer cette étrange caravane qui doit atteindre Denver pour y faire fortune ? Le magnifique roman de Kathleen Karr, adapté par l'autrice du brillant Anaïs Nin : sur la mer des mensonges, Léonie Bischoff, qui signe son premier titre jeunesse. Prix Jeunesse ACBD 2022, Fauve jeunesse 2023 (FIBD d'Angoulême).

*"Un roman graphique tendre qui aborde l'amitié, la découverte de soi, le voyage à travers les États-Unis. À mettre entre toutes les mains !!!"*

## En médiathèque, il y a aussi "La plume numérique"

Des bénévoles vous aident à rédiger des courriers personnels ou administratifs, à comprendre des documents officiels, à accomplir des démarches en ligne, à ouvrir un compte Ameli, à remplir votre déclaration d'impôts, etc...



**GRATUIT ET CONFIDENTIEL. Permanence chaque 1er vendredi du mois à la médiathèque de 10h à 12h**



## État Civil 2022 ~ 2023

## Stad keodedel 2022 ~ 2023

**Ils se sont mariés. La commune présente ses félicitations et vœux de bonheur à :**

- KERLAN Mathieu et PERON Sandra mariés le 2 mars 2022
- KERVINIO Stéphane et LEHMANN Hélène mariés le 23 avril 2022
- TANGUY Guillaume et UDZIELAK Marzena mariés le 11 juin 2022
- DELSUC Pierre et CORRE Karoline mariés le 27 août 2022
- LE MIGNON Stéphane et GILLARD Catherine mariés le 10 septembre 2022
- GASNIER David et NIGEN Françoise mariés le 29 décembre 2022

**Bienvenue aux nouveaux petits Trévolois, félicitations aux parents de :**

- JAOUEN Alix née le 9 janvier 2022
- PLUNIAN DEMEZET Mila née le 12 janvier 2022
- COCHARD MOREAU Rowan né le 21 janvier 2022
- JÉGOU Anna née le 1er février 2022
- QUONIAM Léa née le 3 février 2022
- LE NY ACHARD Kaiji né le 13 avril 2022
- BLIVET Jeanne née le 17 avril 2022
- NARDOU Léa née le 25 avril 2022
- LE MEUR Gaspard né le 3 mai 2022
- LE LAY SALAÛN Maylonn né le 29 juin 2022
- HERMANT Soazig née le 8 août 2022
- HERMANT Erell née le 8 août 2022
- DUPUIS Gabriel né le 18 novembre 2022
- MENGUAL Octavya née le 24 novembre 2022
- PISLOT Naël né le 13 décembre 2022
- PENSEC Alessia née le 20 décembre 2022
- HELLÉGOUARCH Nino né le 5 janvier 2023
- LE BERRE Malo né le 24 janvier 2023
- KACIM Nahël né le 26 janvier 2023
- MORANTIN Kalen né le 28 janvier 2023

**Ils nous ont quittés. La commune présente ses condoléances aux familles de :**

- LE NAOUR Yvonne née NORVEZ décédée le 2 janvier 2022 à Quimperlé
- D'AGON de LACONTRIE Ghislaine née GROS décédée le 3 mars 2022
- LE NAOUR Louis décédé le 17 avril 2022 à Quimperlé
- BEUX Raymonde née TANGUY décédée le 29 avril 2022 à Quimperlé
- LOREAU Suzanne née CATREVAUX décédée le 17 mai 2022
- DÉRIAN George décédé le 21 juin 2022 à Quimperlé
- GUÉGAN Jean décédé le 16 août 2022 à Quimperlé
- COIFFEC Jean-Yves décédé le 10 septembre 2022 à Lorient
- QUENTEL Jean décédé le 8 décembre 2022 à Quimperlé
- TOULGOAT Annic décédée le 12 décembre 2022 à Quimperlé
- DERRIEN Anita née GILET décédée le 4 janvier 2023 à Quimperlé
- BOUTET Michel décédé le 18 janvier 2023 à Quimperlé
- GOALEN Yvette née KERLAN décédée le 21 février 2023 à Quimperlé

**Retrouvez toutes les infos sur [letrevoux.bzh](http://letrevoux.bzh)**

